

DÉFENSE DU FRANÇAIS

BULLETIN ÉDITÉ PAR LA SECTION SUISSE DE L'UNION INTERNATIONALE DES JOURNALISTES ET DE LA PRESSE DE LANGUE FRANÇAISE

20, avenue du Temple, 1012 Lausanne

Paraît dix fois par an / Prix de l'abonnement pour les

N° 285

non-membres : 18 francs (compte de chèques postaux : Lausanne 10-3056-2)

Décembre 1988

Une perle du JOURNAL DE GENÈVE (16 déc.) : « Il est difficile de faire des prédictions quant à l'issue de cette rencontre, sachant que les deux hommes *ne se sont jamais joués* sur terre battue. »

Exit

« *Exit* les Suisses », titrait un grand quotidien de Lausanne (10 nov.) à propos de l'élimination des équipes helvétiques en Coupe d'Europe.

Exit, en latin, signifie « il sort » (c'est une indication scénique dans une pièce de théâtre). On ne peut donc l'employer avec un sujet au pluriel : il faudrait *exunt*.

Comme substantif, le mot correspond à la sortie d'un personnage : « Après l'*exit* des girls, l'orchestre reprend » (Queneau). On pourrait dire, en style imagé : l'*exit* des Suisses.

(Défense du français, N° 285, décembre 1988)

Culot

Ce mot que les dictionnaires déclarent « familier » (c'est le moins qu'on puisse dire), les chroniqueurs sportifs l'utilisent volontiers, et de plus en plus souvent, pour louer l'audace d'un joueur ou d'une équipe.

Mais le voilà qui fait son entrée en politique : selon l'A.T.S. (4 nov.), l'Action nationale a déclaré « incompréhensible que le Conseil national ait eu le *culot* (!) de repousser une initiative parlementaire de l'A.N... »

« Toupet », également donné comme familier, serait tout de même moins vulgaire.

(Défense du français, N° 285, décembre 1988)

« 700 ans de la Confédération »

Cette formule de français fédéral n'est rien de moins que l'appellation officielle adoptée pour le 700^e anniversaire de la Confédération qu'on s'apprête à célébrer en 1991 !

Formule boiteuse et manifestement mal traduite de l'allemand. On dirait en français : Les 700 ans de la Confédération.

La « Fête des quatre cultures » commence bien !...

(Défense du français, N° 285, décembre 1988)

« Spray »

Cet anglicisme n'est pas utile, puisqu'on dispose en français des termes suivants :

- aérosol (appareil réalisant la dispersion des particules ; ou adjectif invariable : bombe aérosol) ;
- atomiseur (petit récipient qui atomise un liquide quand on presse sur le bouchon) ;
- pulvérisateur (appareil servant à projeter une poudre ou un liquide pulvérisé) ;
- vaporisateur (petit pulvérisateur ; exemple : un vaporisateur à parfum).

(Défense du français, N° 285, décembre 1988)

« Campagne » (année) !

D'un bulletin de l'agence de presse CRIA (Centre romand d'information en agriculture) : « Selon la FAO, en 1987/88, la production mondiale de vin a été aussi abondante que celle de la *campagne* précédente ».

Cette agence nous dit avoir repris là un texte émanant de la FAO, ajoutant qu'on retrouve assez souvent ce mot dans les textes des organisations internationales (OMS, FAO par exemple).

Mais qu'est-ce qui oblige à reprendre textuellement un pareil charabia ?

(Défense du français, N° 285, décembre 1988)

Indifférer

Un journal a parlé de l'élection de Miss Monde, en novembre, comme d'une manifestation qui *indiffère de plus en plus de monde*.

L'expression « cela m'indiffère » signifiant « cela m'est (= à moi) indifférent », ce verbe familier était donc classé naguère comme verbe neutre. Les dictionnaires le donnent maintenant comme transitif : « néologisme inutile et qui continue à étonner » (J. Hanse). Remarque du Petit Robert : ne s'emploie qu'avec un pronom complément. L'Académie a déclaré en 1973 qu'on doit dire « cela m'est indifférent » et non *cela m'indiffère*.

(Défense du français, N° 285, décembre 1988)